

CONVOCATION AU CONGRES DEPARTEMENTAL DU SNUipp-FSU42

Le SNUipp-FSU 42 convoque, comme personnel désigné : Mme/M.....

Cher (e) collègue,

Notre congrès départemental qui prépare le congrès national de Mulhouse prévu en juin 2022 se tiendra :

Mercredi 18 et Jeudi 19 mai 2022
9h – 17h
La Colonie Bernadette
Le Bourg - 42440 Saint Priest la Vêtre - Loire

Ordre du jour :

- Bilan départemental
 - o Rapport d'activité départemental
 - o Modifications des statuts départementaux
 - o Bilan financier départemental
- Textes nationaux
 - o Commission par thèmes : débat autour des textes et des mandats
 - Thème 1 : Combattre les inégalités et construire une école démocratique et émancipatrice
 - Thème 2 Une école bousculée dans son fonctionnement et son organisation
 - Thème 3 Pour une véritable reconnaissance des personnels des écoles
 - Thème 4 : Quel syndicalisme pour transformer l'École et la société, pour obtenir des avancées ?
 - o Statuts nationaux

Les 4 délégués au congrès national porteront les positions de la Loire au Congrès de Mulhouse

Comptant sur ta présence,

Les co-secrétaires du SNUipp-FSU42 Cécile AULAGNON Yves BORNARD Marianne DENIS

*P.S. : cette convocation te donne droit à une autorisation d'absence conformément à l'art.13 D. 28 Mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique.
L'agent qui sollicite une Autorisation Spéciale d'Absence sur le fondement de l'article 13 du décret 28/05/1982 en justifiant de la présente convocation, doit présenter sa demande **au moins trois jours à l'avance au chef de service.***